

# Des Irlandais de Vincennes à la boîte noire rwandaise

Jean Chatain

L'Humanité, 29 juin 1994

AVANT d'émarger auprès de la famille du dictateur rwandais (assassiné le 6 avril) Juvénal Habyarimana, l'ex-capitaine de gendarmerie Paul Barril avait gagné naguère sa célébrité comme big boss des « supergendarmes » de l'Élysée. Avec le préfet Christian Prouteau, il était alors devenu le chouchou des journaux en mal de sensationnel. Quelque chose d'intermédiaire entre le OSS 117 de Jean Bruce et le superflic d'Auguste Le Breton. Et puis est survenu le dérapage...

Celui-ci a un nom dans toutes les salles de rédaction : « l'affaire des Irlandais de Vincennes ». Une provoc montée de toutes pièces, où l'ancien dirigeant du GIGN s'était vu accusé d'avoir apporté au domicile des Irlandais en question les preuves qui allaient conduire à leur arrestation. Un numéro qui lui avait peut-être servi en d'autres occasions, mais qui, cette fois, avait été mené par trop dans la hâte. Paul Barril est, plus ou moins discrètement, poussé dehors et se reconvertit patron d'une boîte de barbouzes, « Secrets », dont la raison sociale était au Qatar, un émirat arabe. Juin 1991, le capitaine déchu de son grade esquivait la convocation de la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, envoyant copie de son visa comme preuve de sa « bonne foi ». Fou rire dans la salle ; devinez pourquoi...

Paul Barril a présenté mardi à la télévision ce qu'il affirme être la boîte noire de l'avion abattu le 6 avril dernier avec à son bord les présidents rwandais et burundais et a accusé le FPR d'avoir commis cet attentat. Pour l'ancien préposé à la cellule des gendarmes de l'Élysée, le Rwanda est actuellement la proie « d'une agression généralisée » de la part du FPR et les médias sur place sont victimes d'une vaste « campagne de désinformation ».

Ancien collaborateur de la cellule élyséenne, embauché par la famille du dictateur rwandais, Paul Barril navigue toujours dans les eaux troubles. Hier, il forgeait les « preuves » lui permettant d'emprisonner qui il avait choisi ; aujourd'hui, il assure détenir les « preuves » de la responsabilité du FPR dans la mort d'Habyarimana. Quitte à contredire les informations venues des enquêteurs belges sur l'attentat : lorsque celui-ci s'est produit au-dessus de la zone de Massaka, située à l'arrière de la zone militaire de Kannonbe, le sol était contrôlé par la garde présidentielle rwandaise et non par le FPR. Les forces du Front patriotique étaient toujours cantonnées dans le CND (le parlement rwandais) et l'avion présidentiel avait d'ailleurs modifié son itinéraire pour ne pas survoler ce lieu potentiellement dangereux.

Selon Barril, les écoutes du FPR opérées par les forces gouvernementales rwandaises mettent indirectement en cause la Belgique : « *Les terroristes du FPR ont des conseillers et des instructeurs qui parlent anglais mais (il y a) également des conversations avec un accent qui immanquablement nous oriente du côté de la Belgique.* » Après quoi, il nie le génocide en cours, assurant que les massacres des milices gouvernementales relèvent de la désinformation, « *comme à Timisoara* ». Parole d'enquêteur sur les « Irlandais de Vincennes » !